

ASSOCIATION D'AMITIE, D'UNION ET DE DEVELOPPEMENT
« ENAGNON DANDAN ! CA DOIT MARCHER ! »
BENIN-FRANCE

PROVES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
CONSTITUTIVE

« ENAGNON DANDAN ! CA DOIT MARCHER ! » BENIN :

B.P. 246 BOHICON, République du Bénin

e-mail : enagnonbenin@yahoo.fr

« ENAGNON DANDAN ! CA DOIT MARCHER ! » FRANCE :

Hameau de Rougeville, 77730 Saâcy/Marne France

Tel : 01.60.23.78.58.

e-mail : enagnonfrance@yahoo.fr



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
CONSTITUTIVE DE
« ENAGNON DANDAN ! CA DOIT MARCHER ! »
BENIN-FRANCE**

L'an deux mille et le vendredi 20 Octobre s'est tenue à Lissezoun, l'assemblée générale constitutive de « ENAGNON DANDAN ! CA DOIT MARCHER ! ». Cette réunion a connu la participation de 30 personnes (voir la liste de présence.) A l'ouverture de la séance, le président du comité préparatoire, Honzounnon Mathieu, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite présenté le projet d'ordre du jour qui a été amendé et adopté en 5 points :

- 1) **Le compte rendu des activités du comité préparatoire et des activités des représentants français**
- 2) **Lecture, amendement et adoption des statuts et règlements intérieurs**
- 3) **Election des membres des organes**
- 4) **Divers**

1) Le compte rendu des activités du comité préparatoire et des activités des représentants français

Dans son introduction, Honzounnon Mathieu, le président du comité préparatoire, a retracé le chemin parcouru par l'association jusqu'à la tenu de l'assemblée générale constitutive de ce jour, les efforts déployés par les partenaires français depuis 1996 jusqu'à ce jour : la création de la bibliothèque communautaire de Lissezoun, l'apport apporté au groupement de Toweta (la construction du poulailler, l'achat de la presseuse et de la râpeuse à manioc), la création d'une coopérative de savon, de menuiserie et d'une cellule d'alphabétisation en fon, etc. Et enfin, le travail qui reste à faire.

Il a ensuite remercié les autres membres du comité préparatoire pour le travail abattu pendant leur mandat.

2) Lecture, amendement et adoption des statuts et règlements intérieurs

Les projets de statut et de règlement intérieur ont été lus article par article. Des amendements ont été formulés pour aboutir à l'adoption de statuts et du règlement intérieur définitifs de l'association annexé au procès verbal.

3) Election des membres des organes

3.1 Election d'un présidium

Un présidium de trois membres est élu :

Président : Dahissiho Joseph



Secrétaire : SIHOUNZO Laurent
Rapporteur : DJEHA Germain

2 Election du Bureau exécutif ou conseil d'Administration

Président : HONZOUNNON Mathieu
Vice Président : KINDJANHOUNDE Louis
Secrétaire Général : DAHISSIHO Joseph
Secrétaire Général adjoint : DJEHA Benjamin
Trésorier Général : SIHOUNZO Laurent
Trésorier adjoint : HOUNDETON Clotilde
1^{er} Conseiller : BESSOGAN Gilbert
2^{ème} Conseiller : HOUNZOUNNON Delphin

3 Election du Comité d'action

Président : HONZOUNNON Mathieu
Secrétaire : DAHISSIHO Joseph
Trésorier Général : SIHOUNZO Laurent

4 DIVERS

Après l'installation des différents organes, le président a pris la parole pour remercier tous les membres présents pour leur contribution à la réussite des présentes assises. Il a ensuite précisé que la réussite des différents programmes de l'Association dépendra de chacun et de tous les membres. Nous devons tous faire pour faire valoir la culture béninoise et aussi tout faire pour consolider l'amitié, l'union et le développement entre la France et le Bénin.

C'est sur ces mots que la présente séance, débutée à 9 heures 30 a pris fin à 19 heures 45 à la grande satisfaction de tout le monde.

Fait à LISSEZAOUN, le 20 Octobre 2000.

Pour l'Assemblée constitutive.

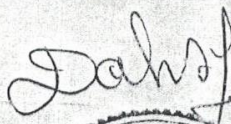
Le Président



HONZOUNNON Mathieu



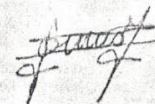
Le Secrétaire Général



DAHISSIHO Joseph



Le Trésorier Général



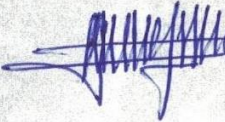
SIHOUNZO Laurent



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE :
« ENAGNON DANDAN ! CA DOIT MARCHER ! »
BENIN-FRANCE

LISSEZOUN ,le 20 Octobre 2000

Liste de Présence

NUMEROS	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION	SIGNATURE
1	HONZONON Mathieu	Fermier	
2	DAHISSIHO Joseph	Gestionnaire	
3	DJEHA Benjamin	Technicien Four	
4	SIHOUNZO Laurent	Fermier	
5	HOUNDETON Clotilde	Revendeuse	
6	KINDJANHOUNDE LOUIS	Menuisier	
7	GOUVELISSA Mélanie	Revendeuse	
8	HONZOUNNON DELPHIN	Electricien	
9	GANGAN Séraphine	Revendeuse	
10	GANGAN Lucien	Fermier	
11	AGOUNSIN Léocadie	Agriculteur	
12	AGOUNSIN Nicolas	Fermier	
13	GANDOTO Félicien	Agriculteur	
14	GANDOTO Jonas	Agriculteur	
15	BESSOGAN Gilbert	Menuisier	
16	TONOUDJO Rufin	Menuisier	
17	GBOSSA Symphorien	Revendeur	
18	VOHITAN Anne Marie	Revendeuse	
19	HONZOUNNON Tanguy	Elève	
20	HONZOUNNON M. Hildégarde	Elève	
21	AKODJI Perpétue	Coiffeuse	



22	BOCOVO Claire	Reven leuse
23	BOKOVO David	Programmeur
24	BOKOVO Habib	Elève
25	AGONGLO Bénédicte	Elève
27	GREKO Honorine	Agriculteur
28	TEKLE Gérard	Exploitant
29	LANMANTCHION Benoît	Agriculteur
30	HONZOUNNON Luc	Etudiant


Pour l'assemblée générale constitutive

Le Président


Le secrétaire

Le trésorier


~~Signature~~
 HONZOUNNON Mathieu



Signature
 DAHISSIHO Joseph



~~Signature~~
 SITHOUN ZO



~~Signature~~

Association des Jeunes Dandans de la Région de
 Le Président

